



Feuille de route Groupes de travail Pôles de formation et de recherche

Phase 1- Identification des pôles et de leur périmètre (juin-septembre 2022)

Dans le cadre du projet de création d'une université pluridisciplinaire rassemblant les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Lumière Lyon 2 ainsi que l'École CPE, des groupes de travail sont mis en place avec l'objectif d'associer largement la communauté universitaire à la définition de l'organisation interne du nouvel établissement.

Du point de vue académique, le futur établissement public expérimental (EPE) sera organisé en pôles de formation et de recherche (PFR) (intitulé provisoire) regroupant les UFR, Écoles et Instituts présents au sein des universités au moment de la constitution de l'EPE. Les actuelles composantes qui le souhaitent pourront également proposer de redéfinir leur périmètre à l'occasion de la mise en place des PFR. Dans cette organisation, les unités de recherche seront rattachées au PFR. Elles pourront être associées secondairement à un autre pôle.

Selon un principe de subsidiarité, les PFR auront une forte autonomie et définiront leur politique de formation et de recherche ainsi que les modalités de leur mise en œuvre, en accord avec la stratégie de l'établissement. Des dialogues stratégiques seront menés entre la gouvernance de l'EPE et les PFR, qui se formaliseront par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

La première proposition pour les périmètres des PFR soumise à la discussion des groupes de travail, est la suivante (intitulés provisoires) :

- Sciences de l'Ingénierie et technologie
- Santé Humaine
- Sciences formelles, de la nature et de la vie
- Sciences humaines et sociales

Un groupe de travail est constitué sur chacun des périmètres proposés. L'ensemble des directeurs et directrices d'UFR, instituts, écoles, UMR/UR sont invités à y participer. La réflexion des groupes de travail sur les PFR porte dans un premier temps spécifiquement sur l'identification et la caractérisation du périmètre académique des pôles. Dans un second temps, elle devra s'orienter sur les structures internes et le mode de fonctionnement des PFR (une nouvelle feuille de route sera proposée).

Pour la première phase, il revient à chaque groupe de travail sur les PFR de :

- Définir le regroupement d'UFR, instituts, écoles et laboratoires de recherche le plus pertinent du point de vue des domaines disciplinaires ;
- Expliciter le positionnement académique du PFR en termes de formation et de recherche, en soulignant les forces scientifiques et les thèmes qui lui donnent une identité particulière ;
- Proposer un intitulé pour chacun des PFR ;
- Envisager les interactions possibles avec d'autres PFR.

Cette définition des pôles et de leur périmètre est nécessaire à la rédaction du document d'orientation stratégique et à l'enclenchement des étapes suivantes concernant l'organisation interne des PFR et le travail sur leur positionnement au sein de l'établissement. Aussi un premier retour des groupes de travail sur les PFR est-il attendu pour le 15 septembre. Les réunions pourront être organisées dans les conditions et le calendrier souhaité par les participants et participantes.